

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 19 mars 2021

Date de convocation : 9 mars 2021	Nombre de membres { présents : 14 absents : 6
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 31 mars 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 14  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 6 } — **Décision n° B2021-13**

### OBJET : Modification du tableau des emplois du SDEER

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le DIX-NEUF du mois de MARS, vendredi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au Complexe Saintes Vegas, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 9 mars 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Jean-Luc FOURRÉ, Denis ROUYER et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Christophe BERTAUD, Sylvain LESPINASSE, Mmes Mariette ADOLPHE, Marcelle LYONNET, MM. Daniel PATTEDOIE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD, Franck PETITFILS,  
formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIT EXCUSÉS : MM. Christophe CABRI et Thierry LESAUVAGE, Mme Lydie DEMENÉ et M. Jean-Marie PETIT

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Julien DURESSAY et Bernard LEPIE



M. le Président rappelle que, par délibération du 27 novembre 2020, le Bureau du SDEER avait décidé que le tableau des emplois du SDEER serait ainsi constitué :

Emplois		Décision (27 nov. 2020)	Emplois pourvus (19 mars 2021)
<b>Titulaires total</b>		<b>20+1*</b>	<b>16+1*</b>
Ingénieur principal		2	2
Ingénieur territorial		1	0
Technicien principal	1 <sup>ère</sup> cl.	4	4
	2 <sup>ème</sup> cl.	0	0
Technicien territorial		1	1
Agent de maîtrise principal		0	0
Agent de maîtrise		1	1
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> cl.		0	0
Adjoint technique		2	1
Attaché territorial		1	1
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> cl.		0	0
Adjoint admin. principal	1 <sup>ère</sup> cl.	4+1*	4+1*
	2 <sup>ème</sup> cl.	1	1
Adjoint administratif		3	1
<b>Non titulaires total</b>		<b>9</b>	<b>7</b>
Directeur – Ingénieur des infrastructures et réseaux		1	1
Chargé de mission		1	1
Chargé d'études		3	2
Chargé de travaux		4	3
<b>Total</b>		<b>29+1*</b>	<b>23+1*</b>

\* un agent a été placé en disponibilité en août 2017, à sa demande

Pour permettre l'avancement de deux adjoints administratifs dans leur cadre d'emploi et le recrutement d'un technicien fonctionnaire, M. le Président propose au Bureau d'adapter le tableau des emplois, à l'intérieur de l'effectif cible de 30 agents.



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Décide que le tableau des emplois du SDEER sera modifié comme suit :

Emplois		Décision (27 nov. 2020)	Emplois pourvus (19 mars 2021)	Décision (1 <sup>er</sup> avril 2021)	Décision (1 <sup>er</sup> juillet 2021)
<b>Titulaires total</b>		<b>20+1*</b>	<b>16+1*</b>	<b>20+1*</b>	<b>21+1*</b>
Ingénieur principal		2	2	2	2
Ingénieur territorial		1	0	1	1
Technicien principal	1 <sup>ère</sup> cl.	4	4	4	4
	2 <sup>ème</sup> cl.	0	0	0	0
Technicien territorial		1	1	1	2
Agent de maîtrise principal		0	0	0	0
Agent de maîtrise		1	1	1	1
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> cl.		0	0	0	0
Adjoint technique		2	1	2	2
Attaché territorial		1	1	1	1
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> cl.		0	0	0	0
Adjoint admin. principal	1 <sup>ère</sup> cl.	4+1*	4+1*	5+1*	5+1*
	2 <sup>ème</sup> cl.	1	1	0	1
Adjoint administratif		3	1	3	2
<b>Non titulaires total</b>		<b>9</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
Directeur – Ingénieur des infrastructures et réseaux		1	1	1	1
Chargé de mission		1	1	1	1
Chargé d'études		3	2	3	3
Chargé de travaux		4	3	4	3
<b>Total</b>		<b>29+1*</b>	<b>23+1*</b>	<b>29+1*</b>	<b>29+1*</b>

\* un agent a été placé en disponibilité en août 2017, à sa demande

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Pour copie certifiée conforme,  
Le Président,  
François BRODZIAK*